

APPEL DE PROJETS : SOUTIEN AUX ACTIVITES INSTITUTIONNELLES 2023-2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle (PIA) a convié, le 31 mai 2023, les cégeps et les universités de Montréal à une journée de réflexion autour de l'intelligence artificielle (IA) générative, l'intégrité et la réussite en enseignement supérieur. L'activité a donné lieu à une synthèse et des recommandations que l'on peut trouver sur le site web du PIA, [Vers un usage responsable de l'IA générative en enseignement supérieur](#), en version française et en version anglaise.

Comme suite aux recommandations issues de cette journée, le PIA souhaite soutenir l'organisation de **quatre événements** ou activités (en personne ou hybrides) au cours de l'année académique 2023-2024. Le soutien proposé se fera de la manière suivante :

- ◇ en soutenant les coûts opérationnels avec un montant pouvant aller **jusqu'à 10 000\$**,
- ◇ en promouvant l'événement dans le réseau de ses partenaires,
- ◇ en aidant à la diffusion des retombées de l'événement.

THÉMATIQUES

Les thématiques retenues découlent des recommandations de la journée de réflexion du 31 mai :

- ◇ les défis actuels que pose l'IA dans l'enseignement supérieur, tels que les pratiques pédagogiques innovantes utilisant l'IA générative,
- ◇ l'intégration de l'IA dans les programmes d'études ou dans des disciplines,
- ◇ les meilleures pratiques relatives aux politiques d'évaluation,
- ◇ les questions éthiques liées à tous ces sujets.

ADMISSIBILITÉ

L'événement doit :

- ◇ être accueilli par l'un des [établissements membres du PIA](#),
- ◇ être ouvert à des participants d'autres institutions membres du PIA,
- ◇ s'inscrire dans au moins l'une des thématiques présentées dans la section précédente, ou un thème étroitement lié,
- ◇ se dérouler avant le 14 juin 2024.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Pertinence de la thématique proposée,
- ◇ qualité de la proposition et de son organisation,
- ◇ description de l'équipe responsable de l'organisation,
- ◇ nombre attendu de participants,
- ◇ autres établissements du PIA invités à participer,
- ◇ retombées attendues pour l'institution hôte,
- ◇ présence de résultats ou matériels à diffuser aux membres du PIA après l'événement,
- ◇ présence de partenaires externes est un atout sans être obligatoire.

ÉCHÉANCIER

Étapes	Dates	Actions ou contenus
1.	20 octobre 2023	<i>Échéance pour la remise des projets par courriels</i>
2.	Entre le 24 et le 27 octobre	<i>Évaluation des projets et recommandation du jury</i>
3.	Semaine du 30 octobre	<i>Envoi des lettres de refus et d'acceptation et préparation des contrats</i>
4.	Les jours suivants selon priorités	<i>Signature des contrats entre le PIA et les établissements</i>
5.	Avant le 14 juin 2024	<i>Remise par l'institution d'un rapport de l'activité et des dépenses encourues (preuves à l'appui)</i>
6.	Les jours suivants	<i>Remboursement des coûts de l'activité par le PIA</i>

DEMANDE D'INFORMATIONS

Pour toute demande d'information, veuillez contacter Christian Stahn, coordonnateur de projets, à l'adresse cstahn@poleia.quebec, ou Benoit Pagé, directeur du PIA, à l'adresse bpage@poleia.quebec.



FORMULAIRE DE PARTICIPATION :
SOUTIEN AUX ACTIVITES INSTITUTIONNELLES

Espace réservé au PIA

Date de réception :

Le formulaire dûment rempli doit être envoyé à bpqae@poleia.quebec au plus tard le 20 octobre à minuit.

TITRE DU PROJET ET DATE PREVUE

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT HOTE

Nom :

Personne responsable :

Autres membres de l'équipe organisatrice (noms et titres) :

PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Thématique

En deux lignes au maximum.

Public cible

Description de l'activité

En six lignes au maximum.

PLAN DE PROMOTION

Positionnement de l'événement dans l'établissement hôte, contacts externes existants (s'il y a lieu), contributions demandées au PIA, etc.



